



Livraison d'un objet à valeur supérieur.

Par **log_old**, le **28/06/2007** à **18:10**

j'ai acheté un camscope modèle d'exposition .Au moment de le mettre dans sa boîte le vendeur s'est trompé et a glissé un modèle plus cher . rnLe vendeur a appelé ce matin chez moi et veut que je rapporte l'objet .rn1 j'ai offert le camescpoe , je ne l'ai plus .rn2 la personne qui le possède habite relativement loin et le magasin est à 60 km de chez moi .rnsuis-je obliger de le rendre et si oui , puis-je me faire rembourser mes frais kilométriques?

Par **Jurigaby**, le **28/06/2007** à **21:47**

Bonjour.rnrnALors, effectivement, vous avez l'obligation de le rendre.rnrnMaintenant s'agissant des frais kilométriques,je ne vois pas de textes régissant une telle situation, alors je ne sais pas trop.rnrnVous ,pouvez toujours essayer de négocier..